



DIRECTION DES PELERINAGES
12, place de Lavalette
CS 90051
38028 Grenoble Cedex 1

AUTORISATION PARENTALE

(à remplir obligatoirement pour les mineurs
non accompagnés de leur mère ou père)

Mme
domiciliée à.....

et Mr
domicilié à

autorisent leur enfant.....
à participer au pèlerinage diocésain de Grenoble-Vienne à Lourdes du
samedi 24 juillet au jeudi 29 juillet 2021.

Il sera accompagné de Mme Mr,
(préciser le lien parental), qui en aura.ont la responsabilité pendant toute la
durée du pèlerinage.

Ils autorisent toute intervention chirurgicale jugée nécessaire et urgente,
après consultation du corps médical et des organisateurs du pèlerinage.

Fait à, le 2021

Signature des 2 parents